

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UNE ZONE PORTUAIRE D'ACCUEIL ROUTIER - STATIONNEMENT DES REMORQUES ET AMENAGEMENTS ASSOCIES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse (CCIC)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean DOMINICI (Président)

RCS / SIRET

1	3	0	0	1	4	5	7	4	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Etab. Public. Organisme Consulaire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	AMENAGEMENT D'UN CENTRE PORTUAIRE D'ACCUEIL ROUTIER (CPAR) STATIONNEMENT DES REMORQUES ET AMENAGEMENTS ASSOCIES Le projet est soumis à déclaration au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement.
a. Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Lorsqu'un projet est soumis à déclaration ou autorisation environnementale

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à réaliser une zone portuaire d'aménagement pour stationnement de remorques et aménagement associés.

La nature du projet consiste in fine a créer une aire de stationnement et de manoeuvres permettant l'accueil de 81 remorques. Le projet prévoit aussi la réalisation de noues d'infiltrations permettant de collecter et de retenir les eaux pluviales. Le dimensionnement de ces noues a fait l'objet d'une attention toute particulière notamment au regard des évènement exceptionnel et récents du mois de juin 2020 sur la commune d'Ajaccio (+ 160 mm de pluie sur à peine 2 heures).

Le projet prévoiera les ouvrages indispensables à ce type d'installations : Dépolueurs et Décanteurs avant rejet des eaux dans les bassins de rétention.

De ouvrages associés (candélabres, bungalows de contrôle de sureté, vidéosurveillance, portail automatisée, etc.) sont également prévus dans le projet.

4.2 Objectifs du projet

La CCIC a pour objectif de réaliser une opération d'aménagement comprenant la création d'un Centre Portuaire d'Accueil Routier (CPAR) pour le stationnement et le stockage de remorques de poids lourds, en amont de l'enceinte portuaire actuelle située en centre-ville, connectée aux entrepôts des principales entreprises de transporteurs situés à Ajaccio et en périphérie, via un axe majeur de desserte.

Les enjeux de l'aménagement de cette zone sont multiples :

- Il permettra tout d'abord de soulager le port de commerce et le centre-ville d'Ajaccio de la circulation quotidienne continue d'environ 300 semi-remorques,
- il améliorera la fluidité de circulation aux abords au port de commerce,
- il permettra de répondre à la problématique de saturation des terre-pleins devant faire face à la hausse continue des trafics portuaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Voici un listing sommaire de l'ensemble des travaux qui seront réalisés :

A. INSTALLATION DE CHANTIER, TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Clôture pour parc de stockage
- Amenée et le repli des matériels et des engins
- Signalisation, propreté du chantier
- Panneaux d'information des travaux 1,50 x 2 mètres

B. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Préparation du terrain
- Dépose de mobilier et d'équipement divers de voirie avec mise en dépôt définitif
- Evacuation diverses
- Démolition d'ouvrage en béton armé

C. TRAVAUX DIVERS

- Contrôle des ouvrages en cours et en fin de travaux
- Passage caméra
- Dossier des ouvrages exécutés et notices techniques

D. TERRASSEMENTS

- Terrassement en déblai (hors transport pour évacuation)
- Ouverture de fouille en tranchée (hors blindage et hors transport pour l'évacuation)
- Terrassement en remblai
- Remblais divers et Équipements de tranchée
- Géotextile

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le CPAR fonctionnera comme une aire de stationnement temporaire avec un contrôle d'accès et de sûreté adapté à la zone aménagée.

Le CPAR ne sera pas accessible au public.

Des contrôles d'accès seront effectués (numériques ou manuelles), cela sera étudié dans le cadre de la Maîtrise d'Oeuvre.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement.

Lorsqu'un projet est soumis à déclaration ou autorisation environnementale au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement, il doit faire l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000. Le projet étant situé en dehors des zones Natura 2000, une notice d'incidences simplifiée pourra être rédigée

Une adaptation du PLU (modification ou révision : selon conclusion de l'examen au cas par cas) est en à prévoir. La CCIC a sollicité le maire de la Ville d'Ajaccio à ce sujet en date du 08/10/2020. Les services de la Mairie ont donné une réponse "positive sur le principe" .

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aire de stationnement (Enrobé drainant percolé) :	11 290 m ²
Noue végétalisée ouest :	2610 m ²
Noue végétalisée est :	1320 m ²
Décanteurs :	2 unités
Parking VL en enrobé :	54 m ²
Module de chantier :	(6X3)
Voie d'entrée et de sortie à reprendre (Collectivité de Corse)	325 m ²
Clôture :	592 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle n° 562
Commune d'Ajaccio

Coordonnées géographiques¹ Long. 08°47'43"73E Lat. 41°55'40"38N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Ajaccio

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La CCIC a pour objectif de réaliser une opération d'aménagement comprenant la création d'un Centre Portuaire d'Accueil Routier (CPAR) pour le stationnement et le stockage de remorques de poids lourds, en amont de l'enceinte portuaire actuelle située en centre-ville, connectée aux entrepôts des principales entreprises de transporteurs situés à Ajaccio et en périphérie, via un axe majeur de desserte.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est à plus de 150 mètres au Sud, n°940004130 "DUNE DE PORTICCIO - ZONE HUMIDE DE PRUNELLI GRAVONA - ZONE HUMIDE DE CALDANICCIA" de TYPE 1. La ZNIEFF n°940030580 "DIGUE D'ASPRETTO" est à plus de 2km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ajaccio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'embouchure et la zone humide de la GRAVONA-PRUNELLI est situé à plus de 2,5km du projet.

Le projet est concerné par le plan de prévention contre les risques inondations de la Gravona. Il s'inscrit en aléa modéré et en zone réglementaire de prescription (bleue).
Le PPRI a été approuvé en 2011

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

"Centre Historique d'Ajaccio" à plus de 5km du projet

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

Les zonages Natura 2000 les plus proches sont les suivants :
o ZSC Campo dell Oro (FR9400619) à 760 m au sud;
o ZSC Golfe d'Ajaccio (FR9402017) à 870 m au sud;
o ZPS Iles Sanguinaires, Golfe d'Ajaccio (FR9410096) à 870 m au sud

"Grotte Napoléon" à plus de 5km du projet

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais alluvionnaires. Environ 3'200 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Remblais complémentaires nécessaire pour assurer la bonne stabilité des couches de roulement. Environ 5'400 m3
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de danger du DPLC : le projet est situé dans la zone des effets létaux significatifs et effets irréversibles pour les effets thermiques et en zone de bris de vitre pour les effets de surpression. Nous sommes donc dans la zone de bris de vitre et effets irréversibles.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Inondation. Le projet est concerné par le plan de prévention contre les risques inondations de la Gravona. Il s'inscrit en aléa modéré et en zone réglementaire de prescription (bleue). Le PPRI a été approuvé en 2011
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce CPAR est un espace tampon et temporaire permettant le stockage et stationnement provisoire de remorques principalement VIDES entre les dépôts des transporteurs et le Port de Commerce d'Ajaccio. Ce déplacement de trafic permettra de soulager de le centre ville d'Ajaccio.
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>3 mâts d'éclairage à LEDS (flux dirigés) seront positionnées sur le projet.</p> <p>Une étude d'éclairage permettra en phase de MOE de déterminer avec précision les hauteurs des mâts, et directions et type de luminaires de manière à ne créer aucune gêne d'émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il ne s'agit pas de rejet supplémentaires par rapport à la situation actuelle, mais simplement de leur déplacement (du au roulement des poids lourds).</p> <p>Les rejets supplémentaires seront donc uniquement localisés en phase chantier.</p> <p>Des mesures spécifiques seront prises pour éviter de perturber les</p> <p>Uniquement pendant le chantier et de manière temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des mesures spécifiques seront prises de manière à ne pas perturber les riverains et usagers.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Uniquement pendant le chantier et de manière temporaire.</p> <p>Des mesures spécifiques seront prises de manière à ne pas perturber les riverains et usagers.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit une volet paysager avec la mise en place d'arbres, arbustes et plantations de prairie de manière à limiter l'impact visuelle du CPAR. Une haie végétale sera ainsi créée de manière à couper toute visibilité du CPAR depuis l'extérieure.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aire de stationnement créée. Un permis d'aménager sera déposer en Mairie pour ce projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir Annexe n°5 fournie avec la présente demande d'examen au cas par cas.

ANNEXE N°5 : Mesures de protection pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet comprendra 81 places de stationnement pour les poids lourds et 4 places pour les véhicules légers. Cette plateforme sera d'usage privé et ne concerne en aucun cas le public. La rubrique 41 « Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs » du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement mentionne au « a. Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus ».

Ce projet de CPAR peut être dispensé d'une évaluation environnementale.
Pour rappel une analyse multi-critère a démontré que la solution VARIANTE n°3 était plus avantageuse d'un point de vue

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE N°5 : Mesures de protection pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine

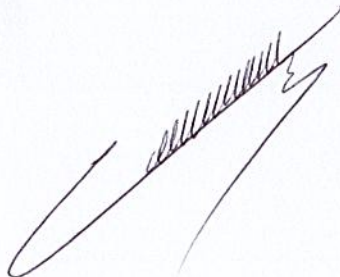
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a series of vertical strokes and a final flourish.